

Rapport d'activité 2016



Gérée par  Retraites
Populaires

Profelia.
Fondation de prévoyance
Vorsorgestiftung

Sommaire

3	Préambule
4	Activités et organisation de Profelia
6	Assurance
8	Performance et placements

Chiffres clés 2016

	2016	2015
Fortune totale (bilan) en CHF	591,6 mio	558,7 mio
Performance brute des placements	3,0 %	0,2 %
Nombre d'assurés actifs	3'189	3'012
Nombre de pensionnés	895	848
Montant des pensions et prestations versées en CHF	40,3 mio	38,2 mio
Montant des cotisations et prestations d'entrée en CHF	57,8 mio	56,8 mio
Nombre de caisses communes	1	1
Nombre de caisses autonomes	13	13
Nombre d'employeurs	72	63

Préambule

L'année 2016 a vu Profelia poursuivre le développement de sa clientèle en franchissant la barre des 4000 assurés actifs et pensionnés. Avec 3189 assurés actifs pour 895 pensionnés.

Après une année 2015 difficile pour ses placements, Profelia affiche une performance de 3,0 %, supérieure à ses besoins, ce qui permet une hausse des degrés de couverture des caisses de prévoyance. Les principaux contributeurs à cette performance ont été les actions étrangères ainsi que l'immobilier direct et indirect.

Malgré ce résultat favorable, Profelia, à l'instar de l'ensemble des caisses de pension suisses, est pénalisée par la persistance des taux d'intérêts extrêmement bas et par des perspectives de performances futures revues à la baisse. Dans ce contexte, le Conseil de fondation a suivi la recommandation de son expert agréé de diminuer le taux d'intérêt technique à 2,5% au 31 décembre 2017. Cette diminution n'aura pratiquement aucun impact sur les degrés de couverture grâce à l'utilisation de provisions constituées. Directement lié au taux

d'intérêt technique, le taux de conversion sur-obligatoire sera abaissé progressivement pour atteindre 5,6 % à l'âge de 65 ans en 2022. La table complète des taux de conversion est disponible sur www.profelia.ch (rubrique «Questions fréquentes»).

Concernant ses prestations, Profelia a modifié son Règlement de prévoyance au 1^{er} janvier 2017 afin de tenir compte des nouvelles règles applicables en matière de partage de la prévoyance professionnelle en cas de divorce.

Au niveau de la gouvernance, conformément au règlement d'organisation et au principe d'alternance prévue entre les représentants des employeurs et des personnes assurées, un changement a été opéré au niveau de la présidence et de la vice-présidence à la fin de l'année 2016. Au 1^{er} janvier 2017, Luc-Antoine Baehni succède donc à Alain Feissli à la présidence de Profelia. Claire-Lise Bullot reprend quant à elle la vice-présidence.

Les comptes détaillés sont disponibles sur demande auprès de Profelia.

Composition des organes

Conseil de fondation

Président

Luc-Antoine Baehni** (dès le 01.01.2017, membre du conseil depuis le 01.01.2011)

Alain Feissli* (jusqu'au 31.12.2016, membre du conseil depuis le 01.01.2014)

Vice-président(e)

Claire-Lise Bullot* (dès le 01.01.2017, membre du conseil depuis le 01.01.2015)

Luc-Antoine Baehni** (jusqu'au 31.12.2016)

Membres

Corinne Andreutti* (dès le 01.01.2015)

Vincent Brodard* (dès le 01.01.2015)

Dimitri Djordjévič** (dès le 01.01.2015)

Alain Feissli* (dès le 01.01.2014)

Viviana Marchetto Chorfi** (dès le 01.01.2011)

Georges Oberson** (dès le 01.01.2015)

Représentant de Retraites Populaires

Eric Niederhauser

Secrétaire (hors Conseil)

Christophe Cavin

Expert agréé

GiTeC Prévoyance SA, Lausanne

Organe de révision

BDO SA, Epalinges

Gérante

Retraites Populaires, institution de droit public cantonal, dont le siège est à Lausanne

* représentant(e) des assurés

** représentant(e) des employeurs

Activités et organisation de Profelia

Fondation du secteur parapublic

Profelia est une fondation de prévoyance professionnelle spécialisée s'adressant aux entreprises parapubliques et publiques ainsi qu'aux sociétés privées prestataires de services pour ces deux secteurs. Lancée le 1^{er} janvier 2009 par Retraites Populaires, Profelia est active sur toute la Suisse romande ainsi que dans les cantons bilingues.

La fondation propose aux employeurs un large choix de solutions pour organiser la prévoyance professionnelle de leur personnel. En effet, attachée au principe de la solidarité sectorielle, Profelia favorise le regroupement des entreprises issues d'un même secteur d'activité, au sein d'une caisse de prévoyance commune. Cette solidarité permet aux employeurs et assurés de bénéficier des synergies qui en découlent et de conditions financières de premier ordre.

Au 31 décembre 2016, 72 employeurs issus des secteurs public et parapublic, voire privé lorsqu'ils remplissent les conditions requises, sont affiliés à Profelia. Parmi eux, 59 se sont regroupés en une caisse commune pour la gestion de leur prévoyance professionnelle et 13 disposent d'une caisse autonome présentant un degré de couverture propre.

Retraites Populaires, le partenaire idéal

La gestion de Profelia est exercée par Retraites Populaires. La fondation bénéficie ainsi de l'expérience et du savoir-faire d'une institution active depuis 110 ans dans la prévoyance professionnelle et la gestion de caisses de pension. Profelia et ses clients profitent dès lors de nombreux avantages tels qu'une plate-forme de gestion complète à des coûts compétitifs ou la mise à disposition de l'expertise de nombreux spécialistes dans tous les domaines liés à la prévoyance professionnelle (finance, juridique, administration, immobilier, actuariat, communication, etc.).

Les compétences respectives du Conseil de fondation et de la gérante, Retraites Populaires, sont fixées en détail dans le règlement d'organisation et dans la convention de gérance.

Retraites Populaires, chiffres clés 2016

Aujourd'hui, Retraites Populaires réunit 372 collaboratrices et collaborateurs, dont les qualités humaines, les compétences et l'éthique permettent :

- d'assurer 128'672 actifs et 63'173 pensionnés (assurance vie, prévoyance professionnelle et gestion d'institutions de prévoyance) ;
- d'assurer, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, plus de 2700 entreprises et institutions ;
- de gérer un parc immobilier comprenant plus de 13'000 appartements et près de 14'500 places de stationnement ;
- de gérer des fonds d'une valeur de 23,6 milliards de francs.

Affiliation et plans de prévoyance

Profelia comprend deux types de caisses de prévoyance distincts :

- les caisses destinées à des employeurs issus d'un même domaine d'activité et affiliés de manière commune (ci-après caisse commune) ;
- les caisses destinées à des employeurs affiliés de manière autonome. Dans ce cas, chaque caisse est propre à un employeur (ci-après caisse autonome).

Profelia propose des plans de prévoyance modulables permettant non seulement de garantir les prestations de la prévoyance obligatoire prévues dans la LPP, mais également d'aller au-delà.

Organisation

Statut légal

Profelia est une fondation de prévoyance collective de droit privé avec personnalité morale.

Elle a pour but d'instituer, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, une prévoyance contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en faveur des salariés des employeurs affiliés ainsi que de leurs proches et survivants.

Ses activités sont régies par les « Statuts de la fondation » du 12 décembre 2008, le « Règlement de prévoyance professionnelle » du 1^{er} janvier 2017, ainsi que le « Règlement d'organisation » du 10 décembre 2015.

Profelia est enregistrée dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

Réassurance

Profelia a conclu un contrat de réassurance avec PKRück compagnie d'assurance pour la prévoyance professionnelle SA pour couvrir les conséquences économiques de l'invalidité et de décès.

Loyauté dans la gestion de fortune et rétrocessions

Le comportement des responsables des caisses de pension doit satisfaire à des critères éthiques élevés, afin de préserver de manière absolue les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes.

Consciente de ses responsabilités, Profelia a adopté des dispositions applicables en matière de loyauté qui sont conformes aux dispositions légales ainsi qu'à la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) par rapport à la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle.

Gérante de Profelia, Retraites Populaires a pris toutes les mesures nécessaires à la bonne application des dispositions légales en matière d'intégrité et de loyauté. Elle s'est également engagée à respecter les principes édictés dans la Charte ASIP.

En outre, Profelia ainsi que sa gérante adhèrent aux « Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes ».

La gérante s'est, en tout temps, soucieuse du bien-fondé et de la bonne utilisation des rétrocessions payées par ses prestataires. Ces rétrocessions font l'objet d'un contrat spécifique dûment validé par le dépositaire qui s'assure que le client et le mandant, respectivement, perçoivent les montants qui leur sont dus.

Charte d'investissement responsable

Afin de matérialiser son engagement à long terme envers ses assurés, pensionnés, employeurs affiliés, partenaires et la société en général, Profelia a rédigé sa « Charte d'investissement responsable ». Cette charte définit les principes généraux qui sont appliqués aux avoirs mobiliers et immobiliers sous gestion. Elle est disponible sur www.profelia.ch.

Assurance

Effectif	31.12.2016	31.12.2015
Actifs	3'189	3'012
Pensionnés	895	848
- retraités	484	464
- invalides	137	119
- conjoints/partenaires enregistrés survivants	233	229
- enfants	41	36
Total des assurés	4'084	3'860
Total des employeurs	72	63
Ratio actifs/pensionnés	3,56	3,55

Prestations (en CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Rentes de retraite	13'185'708	12'750'811
Rentes de survivants	3'951'678	3'815'288
Rentes d'invalidité	1'434'213	1'317'087
Prestations en capital à la retraite	3'343'382	1'490'368
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	89'214	835'499
Prestations extra-réglementaires	223'826	693'571
Prestations de libre passage en cas de sortie	16'333'758	15'739'145
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	1'780'174	1'571'847
Total	40'341'953	38'213'616

Cotisations et prestations d'entrée (en CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Cotisations et apports ordinaires et autres	38'569'457	35'712'530
Cotisations des salariés	13'347'808	12'433'564
Cotisations de l'employeur	18'873'120	17'735'838
Primes uniques et rachats	2'633'736	1'421'579
Cotisations assainissement salariés	994'147	936'949
Cotisations assainissement employeurs	1'199'047	1'130'223
Apports fortune libre entreprises	795	188'869
Apports dans la réserve de contribution de l'employeur	1'500'000	1'848'260
Subsides du fonds de garantie	20'803	17'249
Prestations d'entrée	19'243'079	21'120'193
Apports de libre passage	18'976'944	20'694'144
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	266'135	426'049
Total	57'812'535	56'832'723

Frais d'administration

La facturation de Retraites Populaires pour la gestion de Profelia est basée sur un forfait administratif par assuré et pensionné. Pour déterminer les frais d'administration, on additionne les frais directs et les frais de gestion des dossiers. Cette méthode correspond aux normes du marché.

Les frais d'administration de Profelia (hors frais de courtage) s'élèvent à CHF 1'407'663 en 2016 (CHF 1'217'839 en 2015). Les frais d'administration par membre actif et pensionné sont pour leur part de CHF 345 (CHF 316 en 2015). Ces évolutions sont liées à l'augmentation du nombre d'assurés et du forfait administratif facturé par assuré.

Provisions techniques

Les provisions techniques, ou provisions actuarielles, sont principalement destinées à couvrir les risques liés à la longévité, à l'invalidité et au décès, et donc à renforcer la sécurité financière.

Le niveau des provisions techniques est conforme aux exigences du règlement actuariel. Il intègre une provision, constituée progressivement depuis 2013, afin de financer l'abaissement du taux technique au 31 décembre 2017.

Performance et placements

En 2016, la performance brute des placements de la fondation est satisfaisante et atteint 3,0 %. Malgré un début d'année catastrophique, les performances annuelles de la plupart des classes d'actifs sont positives. Profelia a en particulier bénéficié de la contribution des actions étrangères et de l'immobilier indirect suisse. Les actions ont en effet effectué une belle reprise lors de la seconde partie de l'année. L'évolution des obligations s'est faite de manière inverse: après une première moitié d'année avec des performances soutenues, la remontée des taux qui s'est produite après l'été a conduit à l'effacement d'une grande partie de la performance qui avait été accumulée.

Les obligations en CHF et en monnaies étrangères terminent cependant toutes les deux en territoire positif. Par rapport aux actions internationales qui progressent fortement, les actions suisses ont été pénalisées par le caractère plus défensif de ce marché et par une plus forte exposition à des secteurs ayant souffert (banques et pharmaceutiques notamment). L'immobilier indirect suisse (fonds) a poursuivi la progression de ces dernières années. Après une forte correction lors des trois précédentes années, les matières premières ont effectué une reprise dès le début de 2016 sur fond d'amélioration des perspectives globales de croissance. La performance globale de la fondation est inférieure à celle de l'indice de référence, principalement en raison du coût des couvertures actions mises en place.

Deux événements politiques ont fortement impacté les monnaies durant l'année. En juin, le Brexit a entraîné une importante dépréciation de la livre sterling. En novembre, les élections américaines ont provoqué un rebond du dollar. Globalement, les quatre principales devises ont eu un impact positif et, par conséquent, la couverture de change a contribué négativement.

Les marchés des actions ont connu une année de forte volatilité induite par des événements macroéconomiques et politiques les impactant de manière très rapide (corrections importantes des marchés parfois suivies de forts rebonds). La stratégie de couverture du risque actions a eu, dans ce contexte, une contribution négative. Ces couvertures sont

destinées à nous protéger d'une baisse importante (-10 % et au-delà). Leur coût constitue une prime d'assurance contre de tels événements. Ces deux familles de couvertures (*overlays*) s'inscrivent cependant dans une vision de long terme et cherchent à contrôler le risque en réduisant la volatilité du portefeuille.

D'une manière générale, nous avons poursuivi une approche prudente au cours de l'année, tout en restant exposés aux principaux marchés. Le positionnement des portefeuilles vise une certaine asymétrie des rendements et une volatilité plus basse que les indices.

A noter que les frais de gestion supportés par les placements collectifs sont déjà déduits de la performance présentée ici. Si les efforts pour plus de transparence dans ce domaine doivent être salués, la question des frais de gestion des placements doit être abordée dans le contexte global de l'investissement. La performance (nette de ces frais) doit également être mise en parallèle avec la dimension du risque, ainsi qu'avec l'utilité de chaque classe d'actifs dans l'allocation.

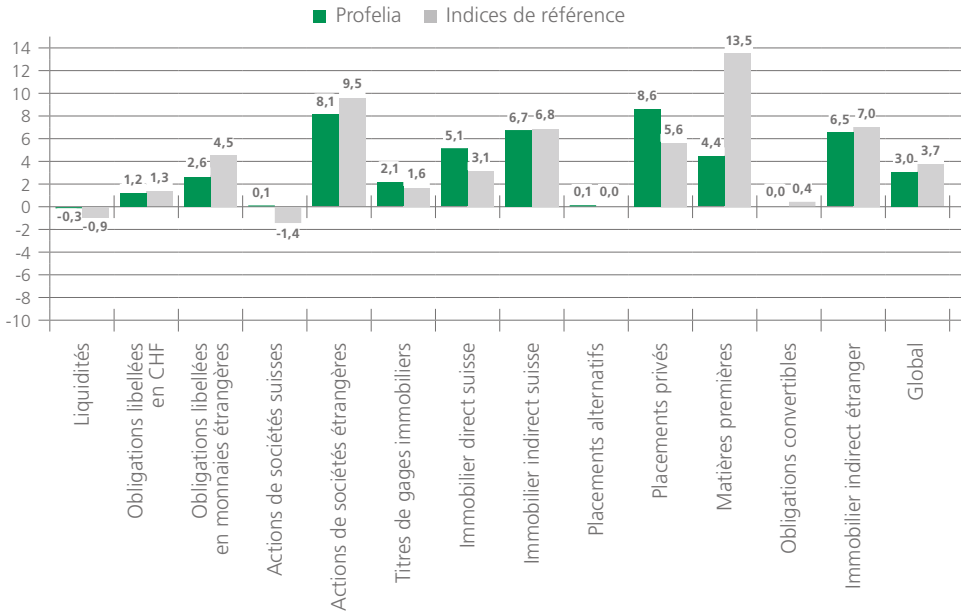
Concernant les prêts hypothécaires, la politique mutualiste de Retraites Populaires, par l'intermédiaire de laquelle la fondation offre des prêts, continue à se faire connaître. Ceci notamment grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à la proximité des contacts entretenus avec la clientèle. Le portefeuille est toujours en construction et ne connaît à ce jour pas de problème significatif en termes de risque.

Dans le domaine de l'immobilier direct, les opportunités d'investissement attractives sont rares. Avec le concours de Retraites Populaires et de plusieurs acteurs, Profelia a cependant pu accéder à l'acquisition d'un immeuble existant dans le district de la Riviera. Cette opération s'est concrétisée au tout début de l'année 2016. Il est à relever de plus l'acquisition d'une parcelle à Crissier en vue de la réalisation d'immeubles de logements et de surfaces commerciales. Enfin, les efforts se poursuivent pour la réalisation du projet « En Chardonna ». La mise à l'enquête est prévue courant 2017.

Répartition des actifs au 31 décembre 2016 et allocation (en %)

Classes d'actifs	Répartition au 31.12.2016	Borne inférieure	Allocation	Borne supérieure
Liquidités et créances diverses à court et moyen terme	1.7	0.0	2.0	8.0
Obligations libellées en CHF	7.6	5.5	9.5	13.5
Obligations libellées en monnaies étrangères	10.9	6.5	10.5	14.5
Actions de sociétés suisses	14.7	10.0	14.0	18.0
Actions de sociétés étrangères	17.8	12.0	16.0	20.0
Titres de gages immobiliers	7.5	6.0	8.0	10.0
Immobilier direct suisse	4.4	2.0	4.0	8.0
Immobilier indirect suisse	8.8	5.0	9.0	13.0
Placements alternatifs (hedge funds)	8.8	5.0	8.0	10.0
Placements privés	2.2	0.0	3.0	6.0
Matières premières	5.5	0.0	5.0	7.0
Obligations convertibles	6.1	3.0	7.0	9.0
Immobilier indirect étranger	2.5	1.0	2.5	5.0
Infrastructure	0.3	0.0	1.5	3.0
Gestion de la couverture de change	0.0			
Gestion de la couverture actions	1.2			

Performance par classe d'actifs pour l'année 2016 (en %)



Indices de référence

Liquidités : Indice composite (3 mois et 48 heures)

Obligations libellées en CHF : Swiss Bond Index Total AAA-BBB

Obligations libellées en monnaies étrangères : Barclays Global Treasury Fiscal Strength Weighted

Actions de sociétés suisses : Swiss Performance Index

Actions de sociétés étrangères : MSCI All Country World Standard Index

Titres de gages immobiliers : Scénario réaliste (budget)

Immobilier direct suisse : Scénario réaliste (budget)

Immobilier indirect suisse : SXI Real Estate TR

Placements alternatifs : HFRX Global HF Index couvert 100 % contre CHF

Placements privés : Indice composite

Matières premières : Bloomberg Commodity Index TR

Obligations convertibles : Indice composite 100 % couvert contre CHF

Immobilier indirect étranger : Scénario réaliste

Perspectives 2017

Grâce à la reprise des marchés sur la seconde partie de l'année, l'exercice 2016 peut être qualifié de satisfaisant. Celui-ci ne doit cependant pas masquer les défis structurels auxquels l'économie mondiale fait face : endettement élevé, croissance molle et faiblesse de l'inflation, notamment. Dans ce contexte, il convient de maintenir une allocation diversifiée et de ne pas se laisser emporter par un excès d'euphorie.

Afin de poursuivre le développement du parc immobilier, l'étude de projets d'investissements directs sera poursuivie.

Par ailleurs, l'accent continuera à être mis sur la recherche de solutions de placements en dehors des classes et véhicules traditionnels et offrant des perspectives de rendement attractives.

Conclusion

La mise en œuvre de la politique de placement et le développement du portefeuille de la fondation effectué ces dernières années a permis d'aboutir à un niveau de diversification satisfaisant. L'effort sera prolongé à l'avenir. Il s'agit en particulier de s'assurer que Profelia puisse faire face à des conditions de marché adverses en protégeant les performances des années précédentes.

Nous contacter

Profelia, fondation de prévoyance

Caroline 9

Case postale 288

CH-1001 Lausanne

Tél. 021 348 21 11

info@profelia.ch

Information et actualité

www.profelia.ch

Gérée par  Retraites
Populaires